En 1976-77, les exportations de peaux brutes se sont chiffrées à \$59.6 millions, soit une augmentation de 13% par rapport à 1975-76 (\$52.8 millions). Les importations, pour leur part, se sont élevées à \$82.4 millions, ce qui représente une augmentation de 10% par rapport à l'année précédente (\$74.9 millions). L'accroissement des importations est attribuable non seulement à la vigueur du commerce de détail des fourrures au Canada, mais aussi aux besoins créés par la croissance des exportations de vêtements en fourrure dont la valeur s'est établie à \$40.8 millions, en 1976, chiffre le plus élevé jamais enregistré pour cette catégorie d'exportation.

L'exportation de vêtements en fourrure à grande échelle est un fait assez récent sur la scène canadienne. Historiquement, les exportations canadiennes de fourrures étaient surtout constituées de peaux non apprêtées provenant des élevages et du piégeage. Les possibilités d'expansion de ce genre d'exportation sont cependant fort restreintes. La production de peaux d'animaux sauvages est relativement limitée et ne peut atteindre une très grande envergure. En outre, étant donné la forte concurrence internationale pour ce qui est de l'élevage d'animaux à fourrure, il ne serait pas réaliste d'envisager un accroissement soutenu de la production et de l'exportation de fourrures d'élevage.

Ce facteur limitatif n'intervient pas dans l'industrie de la fabrication d'articles en fourrure. Il existe cependant d'autres facteurs, principalement les taxes sur les importations et la concurrence des fabricants des pays importateurs. Pour pouvoir soutenir la concurrence, le Canada doit atteindre un haut degré d'efficacité en matière de conception et de fabrication, et il existe parmi les manufacturiers canadiens un «groupe exportateur» de plus en plus important qui élargit les horizons de cette industrie autrefois confinée essentiellement aux limites nationales.

10.4 La faune

La faune est une importante ressource naturelle renouvelable. Les premiers habitants de ce qui est maintenant le Canada en dépendaient pour la nourriture et le vêtement, et c'est encore le cas dans certaines régions reculées. L'arrivée des Européens devait marquer les débuts du commerce des fourrures, et c'est ce qui a ouvert les routes de l'exploration et de la colonisation. Ce mouvement a cependant amené la diminution ou la disparition complète d'un certain nombre de mammifères et d'oiseaux. Avec les progrès de la colonisation, l'habitat de la faune s'est trouvé réduit par le déboisement et la destruction des forêts, la pollution des cours d'eau, le développement industriel et urbain, l'assèchement des terres marécageuses, la construction de barrages et les autres modifications apportées au terrain.

Aujourd'hui, la toundra arctique et alpine, l'une des principales zones de végétation, fait apparaître de profonds changements provoqués par l'homme. Les forêts non soumises à l'exploitation commerciale voisines des régions subarctiques et subalpines sont en danger du fait que les hommes se déplacent de plus en plus, multipliant ainsi les incendies de forêt; par contre, les vastes étendues forestières situées plus au sud conservent presque intact leur caractère original en dépit de l'exploitation. Les terres cultivables, autrefois des terres forestières ou des champs d'herbages, ont subi une transformation totale, mais elles sont devenues parfois beaucoup plus propices à certaines formes de vie sauvage que la terre inculte primitive.

Le Canada est renommé pour la variété et l'abondance de sa faune. Il abrite presque toutes les réserves mondiales de caribous de forêt, mouflons, loups, ours grizzly et gloutons. Pendant longtemps certaines espèces ont été protégées contre les hommes et les prédateurs. Actuellement, grâce à l'amélioration des connaissances sur les phénomènes naturels, on s'est aperçu qu'un vaste ensemble de facteurs provoque des fluctuations de population chez certaines espèces, et la durée de la saison de chasse ainsi que les limites de prises sont de plus en plus établies en fonction de l'environnement.

En 1885, le parc des montagnes Rocheuses (devenu le parc national de Banff) était ouvert en Alberta, pour assurer la conservation à l'état naturel d'une zone de plus de 6 475 kilomètres carrés; en 1887, le premier refuge d'oiseaux du continent était créé au lac de la Dernière Montagne en Saskatchewan; en 1893, des lois étaient votées pour protéger le bison des forêts, en voie de disparition; enfin, en 1907, un troupeau de